



6 - Politique d'accompagnement d'affaires

La SADC d'Antoine-Labelle met à la disposition des entrepreneurs une gamme d'outils et leur prodigue des conseils pour les aider à concrétiser leurs projets. Chaque entrepreneur est accompagné dans sa démarche en fonctions de ses besoins.

- ▼ Conseil, encadrement d'entrepreneurs dans une démarche d'acquisition d'entreprises;
- ▼ Conseil et encadrement d'entrepreneurs dans le démarrage d'une entreprise;
- ▼ Explication et encadrement dans la préparation du plan d'affaires;
- ▼ Aide à la préparation des prévisions financières;
- ▼ Conseil sur le montage du plan financier de l'entreprise;
- ▼ Conseil et encadrement dans la démarche de recherche de financement;
- ▼ Analyse de la situation financière de l'entreprise et vulgarisation des états financiers;
- ▼ Mise en place de formation pour entrepreneurs;
- ▼ Siéger sur le conseil d'administration ou comité consultatif de l'entreprise en tant que ressource externe;
- ▼ Conseil sur la gestion de l'entreprise (comptabilité, ressources humaines, marketing, production, approvisionnement, etc.);
- ▼ Évaluation de la rentabilité d'un projet d'expansion;
- ▼ Aide à la préparation d'un plan de restructuration financière;
- ▼ Référencement vers des ressources spécialisées;
- ▼ Etc.

APPROBATION sous No de résolution du conseil d'administration _____.

Président

Directeur général

Date

Initiales